

## Saint-Lô Agglo aide les propriétaires à faire des économies d'énergie

L'agglomération de Saint-Lô (Manche) accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique des logements : diagnostic, conseils, montage des dossiers d'aides...



*Didier Hue et Jean-Louis Larue du Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires CDHAT, Lise Pellerin référente habitat privé à Saint-Lô Agglo et Jocelyne Richard, vice-présidente entourent les heureux propriétaires Thibault et Ingrid Lerebours lors de la visite de leur maison. | OUEST-France*

En mai 2020, Saint-Lô Agglo (Manche) lançait une opération programme d'amélioration de l'habitat dans toutes les communes pour les cinq années à venir. « **Aujourd'hui, en ce mois de mars 2022, nous montrons, avec l'aimable autorisation des propriétaires, un exemple de rénovation énergétique qui a eu lieu en 2021** », annonce Didier Hue, directeur du CDHAT. « **Nous avons acheté cette maison en juin 2020 et nous voulions faire des travaux urgents : remplacement des huisseries et installation d'un poêle à bois. Nous avons contacté le CDHAT, qui nous a proposé des travaux complémentaires ce qui, pour la même somme que nous souhaitions investir, nous a permis, en plus du remplacement des huisseries en bois par des huisseries aluminium double vitrage et de la pose d'un poêle à bois, d'isoler les combles et le plancher bas, d'installer une VMC et de remplacer la chaudière fuel par une pompe à chaleur air-eau** », expliquent les propriétaires Thibault et Ingrid Lerebours.

« **Le gain énergétique atteint 43 % pour 52 059 € TTC de travaux et avec 32 914 € d'aide financière, soit 63 %** », détaille Jean-Louis Larue, responsable du service habitat au CDHAT. « **Nous sommes là pour renseigner tous les habitants qui se posent des questions sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, nous les aiguillons dans les bonnes directions même si le choix final revient, bien sûr, aux propriétaires.** » Chaque dossier commence par une mission d'évaluation énergétique, le choix des travaux à faire pour augmenter le gain énergétique, le montage des dossiers d'aides financières auprès des différents organismes. « **Ici, les propriétaires ont eu des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'État, de Saint-Lô Agglo, du Département et d'action logement (une aide spécifique pour les salariés du privé)** ».

Pour Jocelyne Richard, vice-présidente en charge de l'habitat et du foncier : « **On voit ici concrètement ce que l'on peut faire comme travaux, quelles aides l'Agglo peut apporter aux propriétaires des maisons de plus de quinze ans. Cela tend aussi vers l'objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2040 que s'est fixé Saint-Lô Agglo.** » Didier Hue rappelle les conditions pour bénéficier des aides sont de « **ne pas commencer les travaux avant de monter les dossiers et faire réaliser ces travaux par des professionnels du secteur** ».

**Contact** : tél. 02 33 75 62 40 ; courriel. [contact@cdhat.fr](mailto:contact@cdhat.fr) Il est également possible ce week-end de venir au Salon de l'habitat, à Saint-Lô pour les rencontrer directement.